



est ce que je risque de perdre mon appartement

Par **jamkader**, le **08/09/2009** à **16:45**

bonjour,

je suis mariée avec un medecin depuis 12 ans et j'ai un enfant. depuis 3 ans, j'ai trouvé un emploi à mi-temps (700euros)

mon amri gagne 7000 euro. il paye le loyer, l'électricité, l'assurance habitation et le téléphone.

il m'oblige de payer la cantine de mon fils, les habits de mon fils ainsi que les miens, et

l'alimentation. donc j'ai décidé de divorcer, sauf qu'il ne veut pas quitter l'appartement.

je n'ai pas encore entamé la procédure mais je veux d'abord me renseigner.

si je demande le divorce, est ce que je risque de perdre mon appartement?? aurai-je droit à la prestation compensatrice?

merci de bien vouloir me répondre rapidement

nihède